

FICHE ESPECE

BLAGEON (*Leuciscus souffia*, Risso 1826)



D. Bazin

Classification

Classe : Poissons

Ordre : Cypriniformes

Famille : Cyprinidés

Code Natura 2000 : 1131

1. Statut réglementaire de protection

Statut réglementaire :

Monde :	Convention de Washington :	-
	Directive Habitats :	Annexe II
Europe :	Convention de Berne :	Annexe III
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du :	-

Listes rouges :

Europe :	-
France :	Vulnérable
Alsace :	En danger

2. Biologie-écologie

Description :

Le Blageon est allongé et a une tête conique avec un museau arrondi. Il présente une bande latérale noire violacée, située au-dessus de la ligne latérale pouvant aller de l'œil jusqu'à la nageoire caudale, visible surtout chez les mâles. Sa ligne latérale est soulignée d'un pigment jaune orangé, de même que la base des nageoires paires. La taille des adultes varie de 9 à 12 cm à la fourche pour le mâle. Les femelles atteignent 15 à 16 cm.

Comportement :

Poisson grégaire fréquentant les cours d'eau courants à fond de gravier correspondant à la zone à ombre (zonation de Huet), mais également les lacs froids. Régime alimentaire principalement carnivore (larves d'insectes et autre invertébrés benthiques, plancton, diatomées).

Reproduction :

La reproduction et la ponte ont lieu en juin sur des graviers, dans des eaux courantes.

Habitats :

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculon fluitans* et du *Callitricho-Batrachion* (Cor. 24.4)

Exigences écologiques :

- Le biotope du Blageon est constitué par des eaux claires et courantes, avec substrat pierreux ou graveleux, et correspond à la zone à ombre. Son aire de répartition naturelle est l'arc alpin où il atteint l'altitude de 850 m. Le Rhin dans son cours frontière entre l'Alsace et le Bade-Wurtemberg constitue la limite septentrionale de son aire de répartition.
- Régime alimentaire : à forte dominance carnivore avec une grande variété de proies consommées : larves de nombreux insectes aquatiques et insectes aériens gobés en surface, diatomées et algues filamenteuses.

3. Répartition et évolution des populations

	Répartition	Tendance
France :	Présent dans le bassin du Rhône et les fleuves côtiers méditerranéens	Inconnue
Alsace :	Présent dans le Vieux Rhin franco-allemand et le Rhin à Huningue	Inconnue
Sites Natura 2000 Rhin Ried Bruch	Une station dans le Vieux-Rhin à Hombourg (S6), mais présent également dans le Rhin canalisé à Huningue, près du S6	Inconnue

3.1. En Alsace

Le Conseil Supérieur de la Pêche effectue des pêches à l'électricité qui fournissent un suivi qualitatif régulier des populations piscicoles. Ces pêches électriques ont une fréquence annuelle sur 22 stations (réseau hydrobiologique et piscicole, RHP) ou un caractère ponctuel lors de missions ou d'études particulières. D'autres sources d'informations peuvent compléter ces données :

- captures des pêcheurs professionnels aux engins,
- captures des pêcheurs amateurs aux lignes ou aux engins,
- contrôle mensuel par vidange et piégeage de la passe à poisson de Kembs-Märkt (S6)
- suivi des migrations à la passe à poissons d'Iffezheim (Rhin) par l'association Saumon Rhin.

La répartition connue en Alsace au travers des pêches à l'électricité réalisés par le Conseil Supérieur de la Pêche apparaît restreinte, puisque l'espèce n'a été capturée que lors de trois échantillonnages portant sur deux stations : un échantillonnage dans le Vieux Rhin à Hombourg en 2001 (S6) et deux échantillonnages dans Rhin à Huningue en 2002 (Sud-Est de S6).

D'autre part, un total de 28 blageons ont été comptabilisés dans la passe à poissons du barrage de Kembs-Märkt (S6) lors des vidanges mensuelles accompagnées de piégeage effectuées par le Conseil Supérieur de la Pêche de 1989 à 2005. Seulement dix vidanges mensuelles depuis 1989 ont permis la capture d'un ou plusieurs de ces poissons, lors des années 1989, 1998, 2000, 2001, 2004 et 2005 (Beinsteiner et Bohn, 2005).

Cette espèce trouve au Sud de l'Alsace la limite septentrionale de son aire de répartition. Elle est considérée comme rare dans le Rhin et le Grand Canal d'Alsace (Schwebel et Reininger, 2001). Enfin, elle semble bien représentée dans la Birse, affluent en rive gauche du Rhin à proximité de Bâle (Bohn, *comm. pers.*).

3.2. Dans les sites Natura 2000 « Rhin-Ried-Bruch »

La présence du blageon dans les secteurs 1 à 7 du LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau est résumée dans le tableau ci-dessous. La localisation précise des captures effectuées figure en annexe de cette fiche.

Secteur	Présence	Cours d'eau	Occurrences	Remarques
1	-	-	-	
2	-	-	-	
3	-	-	-	
4	-	-	-	
5	-	-	-	
6	Avérée	Vieux Rhin Entre Rhin canalisé et Vieux-Rhin (passe à poissons Kembs)	1 station 28 individus (piégeage 1989-2005)	<i>Capturé aussi en 2002 dans le Rhin à Huningue, au Sud- Est de S6</i>
7	-	-	-	

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce apparaît localisée et peu abondante selon les données actuelles disponibles.

4.2. Menaces pour sa conservation

En premier lieu, les altérations de biotopes, qui sont des causes prépondérantes de raréfaction ou de disparition des poissons en général. Elles peuvent être réparties en :

- dégradation des habitats et des frayères, d'origine physico-chimique (pollution de l'eau) ou hydromorphologique (altération du lit, des rives et du régime hydraulique) ;
- obstacles aux déplacements et aux migrations, qui peuvent empêcher la réalisation de la reproduction (effet relativement bien documenté) ou avoir un effet de compartimentation des populations (effets mal connus).

Un second type de menace est la concurrence ou la prédation par d'autres espèces animales bénéficiant de modifications du milieu, ou colonisant de nouvelles zones.

Un troisième type de pression est l'exploitation directe par pêche, qui ne concerne pas toutes les espèces. Elle n'est pas considérée comme problématique actuellement pour le blageon.

Au chapitre de la dégradation des habitats, on citera en particulier la réduction de zones courantes par des seuils ou barrages créant des retenues, ou par des débits insuffisants à l'étiage.

4.3. Mesures de gestion favorables à sa conservation (objectifs)

- Eviter, réduire ou supprimer les pollutions : maintenir une qualité globale satisfaisante (classes 1A, 1B),
- Maintenir ou restaurer les habitats aquatiques courants (suppression de seuils),
- Ne pas réduire les débits à l'étiage mais les conforter ou les augmenter,
- Permettre la circulation piscicole du Rhin vers ses affluents ou anciens bras, et inversement.

4.4. Etudes utiles

- Suivi de l'espèce au travers des pêches de réseau (RHP) ou d'études ponctuelles pour connaître la colonisation de nouveaux bassins,
- Mise en commun des données avec les personnes ou organismes travaillant sur les bassins versants allemands voisins,
- Analyse des exigences écologiques de l'espèce.

5. Bibliographie

BEINSTEINER, D. et BOHN, P., 2005. Piégeages dans l'échelle à poissons du barrage de Kembs, Rhin. Année 2005. Conseil Supérieur de la Pêche, Brigade départementale du Haut-Rhin, 10 pages + annexes.

Collectif, 2003. Cahier Natura 2000 : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Faune. Vol. 1. La Documentation française. 201-202.

DIREN Alsace, 2001. Consultation départementale 2001-2002, Inventaire Bas-Rhin et Haut-Rhin, Quelques espèces d'intérêt communautaire. Natura 2000 : Préserver la biodiversité en Alsace. 71 p.

DENNY Consultants, 1994. Natura 2000 : Contribution à l'inventaire, Préserver la biodiversité en Alsace. Ministère de l'Environnement

KEITH, P. et ALLARDI, J. (coord.), 2001. Atlas des poissons d'eau douce de France. Patrimoines naturels, 47: 387 p.

SCHWEBEL, L. et REININGER, D., 2001. Atlas de répartition des Poissons et des crustacés Décapodes dans le département du Haut-Rhin. Département du Haut-Rhin, Colmar, 176 p.

6. Annexe

Blageon (BLN) dans ou près des secteurs LIFE Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

Effectif	Année	Abcisse	Ordonnée	Cours d'eau	Commune	secteur
4	2001	989 225	2 320 312	Vieux Rhin	Hombourg	s6
5	2002	996 980	2 297 460	Rhin	Huningue	sud-est de s6
6	2002	996 980	2 297 460	Rhin	Huningue	sud-est de s6